

WEEK END « EAU VIVE » AU PAYS DU MONT BLANC Canyoning & Rafting

Week end
2 jours / 1 nuit



La Haute-Savoie, riche en torrents et rivières bien alimentés, est un "spot" remarquable pour les sports d'eau vive.

Nous vous proposons de les découvrir à travers deux activités : canyoning et rafting.

Descente du canyon de Balme, aux nombreux toboggans, et rafting dans les impressionnantes gorges du Giffre.

Les Fermes de Vercland, un convivial gîte d'étape, vous accueille pour la nuit.

PROGRAMME

Samedi : Rendez-vous 14h15 sur le site de canyoning (accès détaillé dans la feuille de route - possibilité de poser vos affaires à l'hébergement à Samoëns auparavant)

14h15 - CANYONING : descente du canyon de Balme, de belles cascades et une série de toboggans unique en France ... (20 mn de marche d'approche et 3h00 de descente)

Dîner et nuit au gîte (ou dîner et nuit en chambres d'hôtes).

Dimanche : Petit-déjeuner.

9h00 - RAFTING : descente des gorges du Giffre, plusieurs rapides, le passage des gorges spectaculaires et des surprises aquatiques (15 mn de préparation, 15 mn de briefing et 1h30 de descente).

OPTION : Hairboat (kayak insubmersible) ou Canoraft (raft à 2 places) le dimanche après-midi, supplément de 42 €/personne. Hydrospeed (nage en eau vive), supplément de 44 €/personne.

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.
--

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 14h15 directement sur le site de canyoning (canyon de Balme).

Accès voiture :

Pour rejoindre le canyon :

Le moyen de transport le plus pratique et le plus économique (au moins 2 personnes) :

L'autoroute A40 (via Bellegarde), ou l'autoroute A41 (via Annecy) jusqu'à Cluses (prendre la sortie n° 19 indiquant « Cluses centre, Flaine »). Suivre ensuite la N 205 en direction de Magland, Sallanches, Chamonix. Parcourir 2 km puis prendre D6 qui part sur la gauche en direction des Carroz et Flaine. La route monte en lacet. Rendez-vous sur le parking situé dans le 3eme virage en épingle sur la droite (pour être sûr que vous êtes dans le bon virage : il y a un chemin qui part dans le virage et mène à un réservoir d'eau)

Accès en train : gare SNCF de Cluses puis bus (déconseillé)

Véhicule indispensable pour ce week-end

POUR REJOINDRE L'HEBERGEMENT APRES LE CANYONING

- la Chambre d'Hôtes

Soit : retourner à Cluses, traverser le centre ville et suivre la D902 en direction de Chatillon sur Cluses, Taninges, Samoëns.

Soit : continuer sur la route qui monte jusqu'à Arâches, puis tourner à gauche direction le col de Chatillon. Au col prendre à droite.

Après avoir franchi le col de Chatillon (environ 2 km) tourner à droite sur la D4 direction Morillon, Samoëns. Le Chalet de la Source se situe à Morillon (5 km de Samoëns). Au centre du village au pied des remontées mécaniques : prendre une petite route sur votre droite après la supérette et en face du bar « la Puzze », le chalet se trouve au bout de la ruelle à gauche (lieu-dit Honoraz).

- **le Centre de Vacances**

Soit : retourner à Cluses, traverser le centre ville et suivre la D902 en direction de Chatillon sur Cluses, Taninges, Samoëns.

Soit : continuer sur la route qui monte jusqu'à Arêches, puis tourner à gauche direction le col de Chatillon. Au col prendre à droite.

Après avoir franchi le col de Chatillon (environ 2 km) tourner à droite sur la D4 direction Morillon, Samoëns. Traverser Morillon en continuant tout droit. Avant d'atteindre Samoëns, la route tourne à gauche et traverse le Giffre sur un pont, juste avant ce pont vous tourner à droite, à la sortie de la forêt vous tourner à gauche et vous suivez les panneaux "Chez Renand", dans le hameau rejoindre un gros chalet portant un panneau « Fermes de Vercland ».

DISPERSION

Vers 12h00 le dimanche.

Hébergements avant ou après le séjour :

Nous contacter.

NIVEAU

Il faut savoir nager et être en forme. Il n'est pas indispensable d'avoir déjà pratiqué le canyoning ou le rafting.

HEBERGEMENT

Formule GITE : Une nuit en centre de vacances. Chambres de 4 à 5 personnes (lits superposés). Salle de bain sur le palier. Ancien centre UCPA. Le restaurant est installé dans une ancienne ferme retapée. Les chambres sont situées dans plusieurs chalets situés autour de la ferme principale. L'accueil est chaleureux et l'ambiance conviviale.

Les repas

Le dîner et le petit déjeuner sont pris au gîte, ce sont des repas chauds servis à table. Vous avez la possibilité de commander un pique-nique pour le midi ou de prendre le repas au gîte (prévenir la veille - règlement sur place).

Formule CHAMBRE D'HOTES : une nuit en chambre d'hôte de 2 personnes. Salle de bain dans la chambre.

Les repas

Le samedi : le dîner sur la grande table d'hôte, c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive. Le repas du samedi et du dimanche midi ne sont pas compris dans le forfait, mais vous pouvez les prendre au gîte (avec supplément).

TRANSFERTS INTERNES

Véhicules personnels.

GROUPE

Canyon : 4 à 8 personnes/guide

Raft : 5 à 8 personnes par guide (1 bateau)

ENCADREMENT

Alain et son équipe pour le raft, Florent ou Hubert pour le canyon, tous moniteurs diplômés d'état.

L'ESPRIT

Le **canyoning** permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Préalpes, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 500 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (10 à 15 °C). Certains parcours sont sous couvert forestier et la roche est bien sûr calcaire !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, toboggans, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

Le **rafting** consiste à descendre des rivières à plus gros débit. Dans un bateau gonflable et résistant 5 à 8 personnes font avancer le raft avec des pagaies en suivant les consignes du "barreur" (le guide situé à l'arrière). L'eau est plus fraîche, mais les passages dans l'eau sont occasionnels ! Le Passage des différents rapides est un moment fort de la descente, mais vous pouvez compter sur votre guide pour animer les zones de rivière plus calme !

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant,

CANYONING : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque.

RAFTING : une combinaison, un Kway, une paire de bottines, un casque, un gilet de sauvetage.

Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons d'emporter :

Equipement pour la descente de canyon (matériel non fourni)

- chaussures : certains fabricants de matériel sportif proposent des modèles de chaussures spécialement conçues pour le canyoning, ces chaussures possèdent des semelles très adhérentes idéales pour la pratique (quelques marques de fabricants : Five Ten et Salomon). A défaut, chaussures de randonnées légères ou baskets.
- couteau inox
- gourde d'un litre au moins (avec étui de protection si possible)
- sacs poubelles solides pour le matériel humide
- maillot de bain type "piscine" pouvant glisser sous la combinaison (pas de short)
- serviette de bain
- appareil photo aquatique

Equipement pour le rafting (matériel non fourni)

- Chaussures qui vont dans l'eau
- Gourde
- Chaussures pour après le raft

Equipement pour le séjour (liste non exhaustive)

- T-shirt
- sous-vêtements
- chaussettes de rechange
- short
- pantalon
- sweat-shirt
- fourrure polaire
- veste coupe vent imperméable
- tennnis de rechange pour l'après canyon/via ferrata et pour le soir
- chapeau ou casquette
- 2 maillots de bain

- couteau pliant
- lunettes de soleil à verres très filtrants
- attache lunette, élastique pour cheveux longs
- crème solaire
- pharmacie personnelle, Elastoplast large + double peau en prévention des ampoules
- lampe de poche avec une pile de rechange
- nécessaire de toilette léger
- papier toilette.

Appareil photo : nous vous recommandons de vous munir d'appareil photo étanche. Nous ne prenons aucune responsabilité concernant la fiabilité des bidons étanches fournis et le transport d'appareils non étanches dans le canyon.

NB : il existe des appareils photo jetables étanches très pratiques

DATES ET PRIX

Tous les week-ends du 03 juin au 03 septembre 2017

Départ assuré à partir de 2 personnes en juillet et août

Départ assuré à partir de 4 personnes en mai et juin

Prix par personne

175 €/personne en gîte d'étape (supplément de 15 €/personne pour 1 déjeuner)

195 €/personne en chambres d'hôtes

Option hydrospeed : + 44 €

- Option Canoraft : + 42 €

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- l'hébergement (1 nuit en 1/2 pension)
- le matériel technique
- l'encadrement par des moniteurs diplômés

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport
- les déjeuners du samedi et du dimanche
- l'équipement individuel
- L'assurance annulation - assistance - rapatriement - interruption 3,9 %

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odysée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. **Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.**

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex